

Syndicat Français de la Critique de Cinéma

LA CRITIQUE vue par LES CRITIQUES

17, rue d'Anjou - 75008 PARIS - Tél. : 387.36.16 • Bulletin N° 2

Début des années 80



A l'initiative de notre secrétaire général Jean Roy, qui appartient au comité de rédaction de « Cinéma », cette revue a mené, en plein accord avec notre syndicat, une enquête sur la critique de cinéma auprès de mille personnes directement concernées par la critique ou qui s'y intéressent pour des raisons professionnelles.

Cent quatre vingt quinze critiques ont renvoyé le questionnaire et cela est suffisant pour tirer des conclusions et se faire une idée assez exacte de la « population critique ». C'est, à notre connaissance la première enquête de ce genre et de cette ampleur réalisée dans notre pays. Les résultats - même partiels - devraient permettre aux critiques de toutes catégories de se mieux connaître entre eux et de se faire mieux connaître.

Malheureusement un recensement exhaustif de ceux qui font fonction

de critique n'est pas possible, et cela du fait même des conditions très diverses dans lesquelles s'exerce cette profession. Pas de statistiques officielles ; la carte de journaliste professionnel n'est pas spécifique et l'attribution de la carte verte, limitée par journal ou revue quel que soit le nombre de critiques en exercice, est trop restrictive pour que les listes de la commission soient utilisables. La seule solution à envisager pour un complément d'information serait de demander à toutes les rédactions, y compris radiophoniques et télévisuelles, la liste de leurs collaborateurs faisant de la critique de cinéma.

Quelques réclamations nous ont montré que certains critiques n'avaient pas reçu le questionnaire. Qu'ils nous excusent et prennent patience. Des enquêtes complémentaires interviendront sans doute...

Avant de reproduire ici les différents chapitres établis par « Cinéma »

à l'aide des réponses reçues dans les délais, notre syndicat veut remercier l'équipe de « Cinéma », en particulier Gaston Haustrate, directeur de la rédaction ; Joël Magny, rédacteur en chef ; Alain Carbonnier, secrétaire de rédaction et tous ceux qui contribuèrent avec dévouement, compétence et patience à mettre en forme ces résultats : Christian Blanchet, Evelyne Caron-Louis, Yvette Cazaux, Pascal Dumont, Jacqueline Nacache, Colette Renard, Catherine Taconet, Patrick Toubard et Bruno Sempere.

La meilleure façon de les remercier sera, je pense, de bien tirer les conclusions de cet important travail et, aussi, de le considérer comme une base de départ pour des études ultérieures.

Robert Chazal



I

Ce métier, comme (presque) tous les autres est essentiellement masculin ; qu'on en juge : sur un total de 195 réponses, on trouve 158 hommes pour 37 femmes, soit une proportion de quatre hommes pour une femme.

- Ce n'est pas non plus un métier de jeunes.

de 18 à 24 ans	de 25 à 30 ans	de 31 à 40 ans
5	41	65
2,5 %	21 %	33,3 %

de 41 à 50 ans	de 51 à 60 ans	+ de 60 ans
32	39	13
16,5 %	20 %	6,7 %

76,5 % ont plus de trente ans, quant aux moins de vingt-cinq ans, leur nombre est insignifiant. Ce serait plutôt un « métier d'âge mûr », plus de la moitié se situant entre vingt-cinq et quarante ans (54 %).

- C'est également un métier parisien, ce qui ne surprendra personne : 85 % sont domiciliés à Paris, 14 % en province, 1 % à l'étranger.

Le siège des médias se situe lui aussi essentiellement à Paris : 78,5 % contre 12,3 % en province et 9,2 % à l'étranger.

- Pas plus que ne surprendra sans doute l'origine socio-professionnelle : 10 % issus de milieux ouvriers, 5 % de milieux paysans, 57 % de cadres supérieurs, professions libérales, enseignants du secondaire ou du supérieur, le reste se répartissant dans les cadres moyens, les instituteurs, les petits artisans...

- Nous avons joint une question sur le nombre de langues étrangères connues et parlées, les réponses furent les suivantes :

3 et + : 53 (27,2 %)
2 : 59 (30,2 %)
1 : 69 (35,4 %)
0 : 14 (7,2 %)

● Les diplômes :

inférieur au bac	bac	deug, propé	licence
14	40	17	38
7,2 %	20,5 %	8,7 %	19,5 %

maîtrise	DEA	agrégation CAPES	doctorat	diplôme journaliste	diplôme étranger
29	16	8	18	18	10
14,8 %	8,2 %	4,1 %	9,2 %	9,2 %	5,1 %

Si l'on additionne les pourcentages, l'on arrive à 106,5 %, la raison en est simple, la plupart de ceux qui ont un diplôme de journaliste ou un diplôme étranger possèdent également d'autres diplômes et ils ont indiqué les deux.

Deux faits méritent d'être soulignés : le nombre relativement faible (moins de 10 %) de diplômés de journaliste et le nombre élevé de diplômés universitaires.

Commentaire du conseil – *Le nombre important des diplômés et des universitaires parmi les critiques nous amène, une fois de plus, à déplorer l'absence d'un Ciné-Club du Syndicat. Il permettrait des échanges enrichissants. Toute initiative en ce sens serait accueillie avec intérêt.*

II

A la question « Comment êtes-vous venu(e) à la critique de cinéma ? », l'on pouvait cocher l'une des 3 réponses : par la cinéphilie ; vous étiez déjà journaliste ; autres raisons.

La cinéphilie arrive en tête, combinée ou non avec le journalisme (on pouvait cocher deux cases, voire trois).

Voici les résultats :

par la cinéphilie (uniquement) : 115, soit 59 %

par le journalisme : 31, soit 15,9 %

par la cinéphilie et le journalisme : 41, soit 21 %.

Les réponses cinéphilie représentent 80 % des réponses.

Parmi les autres raisons invoquées, la participation à des activités de ciné-clubs, d'animation arrive en tête et, de fait, ces réponses recourent la cinéphilie. Ensuite viennent les activités de réalisateur, technicien, acteur... (8 réponses).

Deux réponses « baroques » : l'un qui répond « par le travail » et l'autre « par hasard ». On ne sait plus qui croire.

Commentaire du conseil – *Que la cinéphilie soit l'élément moteur de la critique est plutôt encourageant. Dommage que cela n'apparaissent pas toujours dans les critiques.*

III

Carte d'identité des journalistes professionnels : combien la possède ? Depuis combien de temps ? Combien ne l'ont pas ? Pourquoi ?

108 sur 195 la détiennent, soit 55,4 %.

depuis 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 à 8 ans
4	4	6	1	12	7

9-12 ans	13-15 ans	16-20 ans	21-30 ans	30 et +	ne se souviennent plus
13	12	6	17	21	5

87 ne l'ont pas, soit 44,6 %, dont 3 qui en ignorent l'existence, 58 qui ne remplissent pas les conditions d'obtention, 5 qui refusent de la demander, 8 qui ne donnent aucune explication et 13 pour d'autres raisons.

Les « autres raisons » recourent souvent le cas « ne remplit pas les conditions d'obtention », par exemple : « mon revenu essentiel provient d'une autre activité » ou encore « j'exerce un travail à plein temps à côté ».

Pour le reste, il s'agit de quelques cas d'espèce qui, pour aussi intéressants qu'ils soient, ne sauraient entrer en ligne de compte dans l'analyse globale.

Commentaire du conseil – *La critique devrait comprendre une grande majorité de journalistes professionnels, ne serait-ce que pour être reconnue comme un vrai métier.*

IV

La carte verte (1).

107 la possèdent, soit 55 %, depuis :

1 ans	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 à 8 ans
4	7	10	6	11	14

9 à 12 ans	13 à 15 ans	15 à 20 ans	20 à 30 ans	30 ans et +
18	5	7	12	13

88 ne l'ont pas, soit 45 %, pour les raisons suivantes : 10 en ignorent l'existence, 49 ne l'ont pas demandée, 16 ont essayé un refus, 4 n'expliquent pas les raisons et 9 donnent d'autres raisons.

Les commentaires d'explication du refus de la carte pour ceux qui l'avaient demandé recourent encore une fois les cas de figure prévus.

Enfin, quatre journalistes de province se demandent s'ils peuvent l'obtenir, alors que trois d'entre eux n'en voient pas l'utilité, puisqu'ils peuvent entrer sans bourse délier dans toutes les salles de leur ville.

Il y a tout de même sept personnes qui ne savent pas s'ils y ont droit, qui ignorent où et comment la demander, sans parler des dix qui en ignorent l'existence.

Commentaire du conseil – *Pour la carte verte, écrire en cas de besoin à notre ami Philippe Maarek par l'intermédiaire de notre secrétariat. Contrairement à ce qui est indiqué, en nota, dans « Cinéma » la validité de la carte verte n'est pas limitée à Paris. La région d'exercice est spécifiée en bas à gauche de la carte.*

V

La carte du Syndicat Français de la Critique de Cinéma. 90 ont la carte, soit 46,2 %, depuis :

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 à 8 ans
4	7	7	4	8	7

9 à 12 ans	13 à 15 ans	15 à 20 ans	+ de 20 ans	ne sait pas
9	4	6	19	5

105 n'ont pas la carte, soit 53,8 % pour les raisons suivantes : 50 en ignorent l'existence, 25 ne souhaitent pas y adhérer et 30 ne fournissent pas d'explication.

50 critiques ignorent l'existence de la carte syndicale, soit près de la moitié de ceux qui ne la détiennent pas, voilà un chiffre qui surprend et sans doute donnera matière à réflexion au Syndicat. En outre, parmi les commentaires, 10 personnes ne savent pas ce qu'il faut faire pour y adhérer, où il faut s'adresser, alors que 4 d'entre elles en expriment le désir.

(1) La carte verte donne l'accès gratuit à pratiquement toutes les salles de cinéma de Paris.

Quelques autres commentaires (5 en tout) expriment l'hostilité vis-à-vis de toute forme de syndicat, et 4 personnes s'interrogent sur l'utilité qu'il y aurait à y adhérer.

Commentaire du conseil – Les critiques qui ignorent ou feignent d'ignorer le syndicat sont trop nombreux. L'effort de propagande est l'affaire de tous.

VI

Il s'agissait également de connaître les différents supports, leur répartition, le nombre de pigistes par rapport aux salariés, quelle part de leurs revenus représentait leur activité critique, s'ils combinaient cette activité avec un autre métier, lequel ?

Ce furent les questions les plus difficiles à établir, de même que ne fut pas simple le traitement des réponses. Le nombre trop élevé de variables eût nécessité l'emploi d'un ordinateur.

Cependant, avec les moyens limités dont nous disposions et grâce à la bonne volonté de tous, nous avons pu en tirer quelques précieuses informations.

Le tableau ci-contre indique le nombre de supports en fonction du statut salarial du critique, sans préciser la nature de ces supports (presse – laquelle ? – radio, télé...) que nous avons étudiée plus loin.

(Le total est de 191, car 4 personnes n'ont pas répondu à cette question).

Nous avons demandé le tirage des publications aux-

nombre de supports	1	2	3	4	total
salarié plein temps	36	13	7	2	58
salarié temps partiel	9	4	1		14
pigiste mensualisé	9	15	7	2	33
pigiste	36	20	11	2	69
bénévole	15	2			17
total	105	54	26	6	191

quelles collaboraient les critiques, mais près de 1/3 n'ont pas su nous l'indiquer (ou l'ont oublié), nous avons ainsi dû abandonner la prise en compte de cette variable.

Ce tableau nous montre que, dans leur grande majorité, les salariés à plein temps n'ont qu'un support : 36 sur 58, soit 62 %.

Le nombre des salariés à temps partiel est un peu faible pour en tenir compte, il confirmerait cependant la tendance des salariés à ne travailler que sur un support.

Quant aux pigistes, plus de la moitié d'entre eux, 36, soit 52 %, ne travaille qu'avec un seul support, les autres travaillant sur deux supports (20 personnes, soit 29,5 %) ou trois (11, soit 16 %).

Toutes catégories confondues, on a les résultats suivants :

un seul support : 105 personnes, soit 55 %

deux supports : 54 personnes, soit 28,3 %

trois supports : 26 personnes, soit 13,6 %

quatre supports : 6 personnes, soit 3,1 %.

Pourcentage des revenus de l'activité critique par rapport aux revenus professionnels	Salarié à plein temps	Salarié à temps partiel	Pigiste mensualisé	Pigiste	Bénévole	Total
0 %					17	17
10 % ou moins de 10 %		1	4	46		51
de 11 à 20 %		3	4	11		18
de 21 à 30 %		1	5	4		10
de 31 à 40 %			2	2		4
de 41 à 50 %	3	4	4	2		13
de 51 à 70 %	3	1	4	1		9
de 71 à 90 %	8	2	5	2		17
100 %	44	2	5	1		52
Total	58	14	33	69	17	191

Ce tableau n'apprend pas grand chose sur les salariés à plein temps ; pour 44 d'entre eux, soit les 3/4, cela constitue 100 % de leurs revenus ; quant aux autres, soit ils complètent leurs revenus avec des piges, des animations, des publications d'ouvrages, soit – c'est le cas pour quatre personnes – ils exercent parallèlement une autre activité.

L'échelonnement est total en ce qui concerne les salariés à temps partiel et les pigistes mensualisés ; en revanche, pour 66,7 % des pigistes, leur activité critique représente 10 % ou moins de 10 % de leurs revenus et pour 16 % d'entre eux, elle se situe entre 10 et 20 %... Sans parler des bénévoles.

Un conseil : si vous voulez faire fortune, choisissez un autre métier.

Sur un tableau à plusieurs entrées que nous ne reproduirons pas, 1°) parce qu'il est totalement indigeste, 2°) parce qu'il a demandé beaucoup de travail pour de maigres résultats, sur ce tableau donc nous avons mis en corrélation différentes variables et nous en avons tiré ceci :

41 pigistes sur 69 travaillent dans des mensuels spécialisés, soit près de 60 %, les autres se répartissent essentiellement dans les hebdomadaires et les mensuels non spécialisés.

Quant aux pigistes mensualisés, plus de la moitié travaille également dans des mensuels spécialisés.

En ce qui concerne les salariés à plein temps, ils se répartissent principalement dans les quotidiens et les hebdomadaires (respectivement 50 et 30 %).

Commentaire du conseil – 17 bénévoles (sans doute collaborateurs de mensuels spécialisés), c'est, à coup sûr, une anomalie.

VII

Activités complémentaires :

- liées au cinéma : les métiers du film (technicien, réalisateur, acteur...) et l'enseignement (du cinéma bien sûr) sont nettement majoritaires : 22 personnes dans le premier cas, 23 dans le second, dont 13 à plein temps et 10 à temps partiel. En seconde position arrivent l'animation et l'organisation de festivals (12 et 10 personnes).

J'allais oublier la publication d'ouvrages, qui concerne 32 personnes, donc qui en fait arrive en première position, sans doute cet oubli peut-il s'expliquer par l'infime petitesse des salaires attribués aux auteurs.

- non liées au cinéma : les pourcentages parlent d'eux-mêmes, journalisme : 50 %, enseignement : 38 %.

Commentaire du conseil – Les scénaristes ou réalisateurs qui font encore de la critique semblent ne plus provoquer les protestations d'antan. Indifférence, tolérance ou aventures sans lendemain ?

VIII

Les attaché(e)s de presse. La question était simple : trouvez-vous satisfaisants les rapports avec les attachés de presse ? Il fallait tout aussi simplement répondre par oui ou par non et auquel cas, pourquoi ?

Les oui l'emportent sans conteste : 144 oui contre 45 non et 6 que la chose laisse indifférents. Trois critiques sur quatre se déclarent satisfaits, même s'il y a une quinzaine de « oui mais », au demeurant plutôt gentils. Vingt-six personnes se sont expliquées sur leur insatisfaction, ce qui fait, avec les quinze « oui mais », une quarantaine de commentaires dont voici la substance :

Les reproches (pour les insatisfaits) ou les réserves (pour les « oui mais ») font apparaître un thème principal (il revient 24 fois, ce qui est énorme pour une question ouverte) : discrimination en fonction de l'importance du média représenté par le critique ; je cite en vrac : « *Les journaux plus rentables sont mieux accueillis* », ou encore « *les interviews sont beaucoup plus difficiles pour les petits mensuels* », ou enfin « *ils (les attachés de presse) s'intéressent plus aux gros médias, télé, quotidiens qu'aux revues spécialisées qu'ils traitent par dessous la jambe* »... etc.

Deux autres thèmes sont abordés : la mise à l'écart des journaux de province (six personnes) et les difficultés à obtenir à temps les projections de presse et surtout les photos (huit personnes).

Pour le reste, quelques règlements de compte : « *Elles sont désagréables* », « *ils se prennent pour des journalistes alors qu'ils sont incompetents* » ; on passe facilement du il au elle sans oublier de citer deux ou trois noms plus particulièrement haïs. Nous ne les mentionnons pas.

IX

Les projections de presse.

Les questions posées étaient : « *Préférez-vous les projections de presse en grande salle, le matin (les anciennes projections corporatives) ou en petite salle de visionnement ? Avec ou sans réservation téléphonique ?* »

Les réponses sont consignées dans le tableau ci-dessous.

	avec réservation	sans réservation	indifférent
grande salle	9	55	12
petite salle	37	29	11
indifférent	11	9	22

Certaines réponses, j'avoue, m'ont paru surprenantes, par exemple les 29 personnes qui préfèrent « une petite salle sans réservation » ou même les 9 qui privilégient la grande salle avec réservation ; il me semblait aller de soi que l'intérêt de la grande salle était d'éviter les réservations d'une part et qu'il était difficile, d'autre part, de prôner les petites salles, dont certaines sont très exiguës, en ne souhaitant pas de réservation.

Commentaire du conseil – *Ce bulletin sera envoyé aux attaché(e)s de presse. Voici donc le condensé de nos souhaits :*

1) *L'envoi par leur groupe professionnel, s'il existe, d'une liste complète qui serait utile pour connaître les vrais représentants en activité de cette profession mal définie.*

2) *Considérer tous les critiques comme des professionnels à part entière quel que soit le support pour lequel ils écrivent ou parlent et agir en conséquence.*

3) *Organiser des vraies projections presse et non des soirées mondaines. La pratique des projections le matin dans des grandes salles est accueillie avec faveur ; elle est donc à généraliser, sans pour autant, négliger l'organisation de quelques projections de rattrapage, en privé.*

4) *Rétablir, au moins à titre d'essai, les séances privées réservées aux non fumeurs.*

5) *Ne pas tenir compte des interdits éventuels contre tel ou tel critique émanant de certains producteurs ou réalisateurs.*

6) *Dans les dossiers de presse ne pas se limiter aux biographies archi-connues des vedettes mais donner aussi et surtout celles des nouveaux.*

7) *Harmonisation indispensable des projections privées pour éviter, comme cela vient de se produire, qu'il y en ait 17 le même jour.*

X

Les festivals.

35 n'y assistent pas, ni en France ni à l'étranger.

160 les fréquentent, 81 en France seulement, 79 en France et à l'étranger.

France et étranger confondus, la périodicité est la suivante :

24 critiques y vont une fois par an

41 critiques y vont 2 fois par an

60 critiques y vont entre 3 et 5 fois par an

28 critiques y vont entre 5 et 10 fois par an

7 critiques y vont plus de 10 fois par an.

126 n'ont pas de problème d'accréditation ; 34 ont ou ont eu des problèmes de ce type.

Sur la trentaine de commentaires à cette question, vient en tête le même reproche que celui adressé aux attachés de presse, la discrimination vis-à-vis des petits médias, à faible tirage ou audience.

Commentaire du conseil – *Une véritable organisation internationale des festivals s'impose. Un calendrier permettant d'éviter les doublons trop flagrants est indispensable.*

XI

La dernière question était ainsi rédigée : Y a-t-il des problèmes importants qui n'ont pas été envisagés dans ce questionnaire. Lesquels ? Précisez.

62 réponses à cette question dont il est difficile, voire impossible de dégager une ou deux lignes de force ; la tendance est plutôt à l'éparpillement.

Quelques réponses se regroupent autour des points suivants :

- Regret que la carte verte soit limitée (est-il possible demande quelqu'un qu'elle soit prioritaire lorsqu'il y a affluence ? Peut-elle donner droit à une deuxième entrée ? Pourquoi est-elle accordée aussi chichement ?)

- Insistance sur la formation des critiques (4 personnes nous interrogent à cet égard).

- Problème des rapports avec le rédacteur en chef ou le chef de publicité, c'est-à-dire la question de l'indépendance de la critique qui revient une dizaine de fois sous des formes différentes (notre rôle consiste-t-il à aider à la promotion d'un film ? Que faire vis-à-vis des grosses machines ?)

- Sept critiques expriment le regret qu'il n'y ait pas de lieu où se rencontrer, de centre de documentation, d'accueil ou de renseignement.

- Enfin quelques réponses estiment l'enquête intéressante mais insuffisante et souhaitent qu'elle se prolonge par des « questions de rond ».

Commentaire du conseil –

- *La limitation de la carte verte vient du fait que son usage représente une perte pour les exploitants. La deuxième entrée n'a jamais été un droit... Elle n'est plus guère dans les mœurs. La priorité dans les files d'attente, encore qu'elle soit souhaitable et même logique, n'est pas non plus dans les mœurs. Peut-être Philippe Maarek pourrait-il refaire la demande en commission ?*

- *Lieu de rencontre, de documentation, etc... C'est le souhait de sept critiques dont nous attendons avec intérêt les suggestions pratiques notamment pour le financement de ce rêve.*

En conclusion, cette enquête fort intéressante, pour laquelle il faut encore remercier l'équipe de « Cinéma », permet de dessiner plus précisément le contour d'une profession multiforme qui, on l'a vu, est exercée par une majorité de spécialistes d'un bon niveau intellectuel.

Ce qui, par contre, n'a pas été étudié du tout, et c'est dommage, c'est la place du critique de cinéma à l'intérieur des rédactions. Peut-on être seulement critique sans s'intéresser à la profession cinématographique en général ni à l'exercice de la profession de journaliste ? Cette question et sans doute plusieurs autres mériteraient un complément d'enquête.